

Conseil International des Archives Commission du Programme Mandat du Groupe consultatif sur le programme de formation

Objectifs

Le Groupe consultatif sur le programme de formation (TPAG) s'assurera que le programme de formation :

- Reflète et réalise les objectifs stratégiques de l'ICA tels que détaillés dans la Revue stratégique 2020¹
- soutienne et atteigne les objectifs du PCOM (sensibiliser, influencer le développement et l'utilisation des nouvelles technologies, renforcer les capacités de la profession des archives)²
- Le PCOM entend continuer à se concentrer sur les objectifs fixés dans le plan stratégique du PCOM 2018-2020
- Maintenir et améliorer le niveau de l'offre de formation de l'ICA

Président du Groupe consultatif

Le président du TPAG sera élu par les membres de l'ICA en tant que liaison stratégique au programme de formation. Les responsabilités du Président comprennent :

- Organiser et présider les réunions et communiquer avec les membres du groupe.
- Assurer la liaison avec le PCOM et lui rendre compte.
- Travailler en étroite collaboration avec le Responsable Formation et le vice-président du programme afin d'identifier les objectifs de formation, de fournir ou d'obtenir un soutien, d'évaluer les produits de formation, de donner des conseils sur les priorités et la planification.
- Superviser l'appel à candidatures pour l'adhésion au Groupe consultatif et la sélection des membres.

Sélection et composition du Groupe consultatif

Le Groupe consultatif doit être restreint, environ 6 membres, y compris le président. Les candidats doivent posséder une ou plusieurs des compétences suivantes :

- Expérience de la prestation de formation ou de l'enseignement.

¹ https://www.ica.org/sites/default/files/ga_2020-7a_strategic_review.pdf

² https://www.ica.org/en/system/files/pcom_strategic_plan_2018-2020_en.pdf

- Expérience de la spécification de la formation et/ou de l'éducation au niveau local, national ou régional
- Expérience de la mise en service de formations/éducation à différents niveaux
- Expérience de la gestion et/ou de l'évaluation de la formation/de l'éducation à différents niveaux
- Connaissance du domaine de la gestion des archives et des documents et du développement de programmes d'études
- La composition du Groupe consultatif doit être diversifiée et viser à représenter au moins quatre des 13 branches régionales de l'ICA

Il y aura un appel à candidatures pour l'adhésion au TPAG, les candidatures seront examinées et sélectionnées par le président du TPAG en consultation avec le VP Programme et le Responsable Formation. Le candidat ou la liste de candidats sera soumis à la Commission du Programme pour approbation.

L'appel à candidatures comprendra une invitation spécifique aux entités suivantes de l'ICA ayant une expertise et une perspective appropriées en la matière, à proposer des candidats :

- Le Forum des associations professionnelles
- La Section pour l'Enseignement de l'Archivistique et la Formation des Archivistes
- Le Programme Nouveaux Professionnels

Activités du Groupe

- S'assurer que le programme de formation est stratégique, qu'il utilise efficacement les ressources et qu'il travaille en harmonie avec les objectifs stratégiques du PCOM et de l'ICA
- Fixer des priorités et des objectifs pour le programme de formation
- Suggérer des contenus de formation et des méthodes d'enseignement
- Identifier les personnes compétentes qui pourraient se porter volontaires pour travailler sur les projets de formation de l'ICA
- Faire des recommandations sur le système de tarification des cours de formation de l'ICA
- Contrôler l'évaluation de l'offre de formation de l'ICA par les apprenants - l'un des membres du groupe sera responsable du téléchargement des rapports et/ou de la collecte des enquêtes auprès des utilisateurs pour assurer un rapport régulier au PCOM
- Superviser la révision et la mise à jour régulières des cours publiés

Points pertinents pour le programme de formation tirés de la Revue stratégique de l'ICA 2020 et le Plan stratégique du PCOM 2018-2020

EN RÉSEAU ET COLLABORATIFS

L'ICA va renforcer son réseau, permettant plus de collaboration et d'être plus collaboratif.

L'ICA va...

1.6 Être plus clair sur possibilités de volontariat et les engagements et être mieux reconnaître les contributions de nos volontaires.

TRANSPARENT, RESPONSABLE ET INCLUSIF

L'ICA sera un organisation plus transparent, responsable, efficace et inclusive.

L'ICA...

2.2 sera moins complexe dans la manière dont elle s'organise.

2.3 sera plus transparente dans manière dont elle nomme les membres des comités de gouvernance ou des organes de l'ICA.

2.5 Être plus diversifié et plus inclusif, en particulier par profession et par région géographique.

PERTINENT, RESPONSABILISANT ET RESPONSABLES

L'ICA sera sera pertinent pour ses membres et engagé avec eux, en défendant mieux les archives, la gestion des documents et la profession

L'ICA va...

3.5 Développer et accroître son offre de renforcement des capacités, complétant et soutenir les existantes.

PCOM Plan d'action stratégique 2018-2020

